

Table des matières des brèves 2011

1. Habitat p. 1
2. Energie p. 2
3. Biodiversité/Environnement p. 3
4. Santé/Alimentation p. 4
5. Consommation p. 5
6. Jardin p. 6
7. Divers p. 6

Habitat

Plantes très peu dépolluantes...

L'action dépolluante des plantes d'intérieur, mise en évidence par un chercheur de la NASA, semble avoir été largement surévaluée. Les résultats en laboratoire et en milieux très confinés, que sont les stations spatiales, ne permettent pas les extrapolations annoncées ces dernières années. Les récentes expériences du programme Phyt'air, coordonnées par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, montrent que les plantes peuvent capter des polluants, mais dans des quantités très faibles. Donc, pour dépolluer, l'air de nos maisons rien ne vaut l'aération!

Source: *Les 4 saisons du jardin bio*, janv. Fév. 2011, n°186, p.57.

Ampoules fluo compactes: Bien choisir votre ampoule en sachant décrypter l'étiquetage

Etiquetage imposé par l'Union Européenne:

- **Température de couleur:** c'est d'elle que dépend la lumière chaude ou froide. Elle est exprimée en « T Kelvin » ou directement par la couleur, jaune pour le chaud, bleu pour le froid. Entre 2500 et 3200 degrés Kelvin, on parle de lumière chaude, au delà de lumière froide. C'est le cas de la mention « lumière du jour » qui correspond à 6400 K.
- **Nombre d'allumages/extinctions:** les emballages dessinent en général un interrupteur marche/arrêt et lui associent un chiffre. C'est le nombre d'allumage que l'ampoule peut endurer. 20 000 c'est bien, 10 000 c'est insuffisant pour un lieu de passage.
- **Temps d'allumage:** certaines ampoules basse consommation sont lentes (près d'une minute), d'autres rapides dans la montée en régime. Le temps mis à atteindre 60% du flux lumineux total est indiqué. La mention n'est pas toujours évidente à repérer, mais le chiffre est suivi d'un « s » pour secondes.
- **Nombre de lumens:** c'est une précision a priori technique mais le nombre de lumens (lm) est une donnée importante. Il correspond à la quantité de lumière que produit la lampe, c'est plus informatif que le nombre de watts.
- **Usage extérieur:** ces ampoules ne conviennent pas toutes à un usage extérieur. Les emballages donnent la plage de température dans laquelle elles peuvent fonctionner. Cette donnée est illustrée par différents graphiques mais toujours exprimée en « °C ».
- **Variateur de lumière:** si l'ampoule peut être utilisée avec un variateur de lumière, c'est signalé sur l'emballage.
- **Teneur en mercure:** exprimée en milligrammes (mg). Moins il y en a, mieux c'est. La limite est de 5 mg, mieux vaut opter pour des ampoules contenant au plus 2 mg.

Source: *Que Choisir*, n°489, février 2010, p.62.

Supermarché de matériaux usagés: Reconstruire l'avenir!

Le concept initial: déconstruire les vieilles maisons au lieu de les détruire pour créer de l'emploi, revendre et valoriser les matériaux de construction usagés et organiser des événements pour que les habitants du voisinage se rencontrent et développent leurs idées grâce aux bénéfices obtenus.

15 années plus tard, ce sont jusqu'à 8 tonnes de matériaux usagés vendues tous les jours, plus de 40 employés, des centaines de bénévoles, 2 hangars construits essentiellement en matériaux récupérés, soit 5000m² de rayonnage et plusieurs équipes de déconstruction.

Pour en savoir +: *La maison écologique* n° 61, fév.mars 2011.

Vidéo sur le net: <http://www.curiosphere.tv/spheres/developpement-durable/205-dechets/103815-rebuilding-center-et-le-recyclage-des-materiaux>

Pour les anglophones: <http://rebuildingcenter.org/>

Prix de l'eau durable et solidaire

La municipalité de Libourne met en place une politique innovante.

Petit prix pour les premiers mètres cubes « vitaux » consommés (0.10 € / m³ de 0 à 15 m³), prix moyen pour l'eau dite « utile » (0.70 € / m³ de 16 à 120 m³), coût élevé pour « l'eau de confort » (0.75 € / m³ de 121 à 150 m³ et 0.835 € / m³ au delà de 151 m³).

L'eau indispensable à notre hygiène n'a ainsi plus la même valeur que celle utilisée pour remplir sa piscine ou laver sa voiture !

Une initiative prometteuse pour responsabiliser les consommateurs...

Source: *La Maison écologique*, n° 64, août-sept. 2011, p. 5

Chateldon, massif central, 800 habitants, même initiative, depuis quelques années déjà: Abonnement 50 € / an, les 10 1^{er} m³ gratuits, 0,85 € / m³ jusqu'à 49 m³, 0,95 jusqu'à 199 m³, 1,5€ / m³ jusqu'à 199 m³, 1,5 € / m³ jusqu'à 249 m³, 2,15 € / m³ jusqu'à 250 m³.

Résultat sans appel: en 3 ans, la consommation d'eau a diminué de 30 %!

Source: *L'âge de faire* n° 54, juin 2011, p. 3

Guide du consommateur de bois

Un site, créé par les Amis de la Terre, qui a pour objectif de sensibiliser à l'achat responsable de bois, expliquer où l'on peut acheter des produits en bois responsable et faire pression sur les entreprises pour qu'elles continuent à améliorer leurs pratiques: <http://www.ecolo-bois.org/>

Source: *La Maison écologique*, n° 63, juin-juillet 2011, p. 8

Energie

S'auto-éclairer en marchant

Ce mois-ci, Toulouse innove en expérimentant, pour la 1ère fois dans l'espace public, des trottoirs d'un nouveau type. Grâce à des capteurs, des dalles récupèrent l'énergie provoquée par l'impact du pas des marcheurs, et la transforment en électricité à destination des lampadaires.

Toulouse s'est fixé de réduire de 50% d'ici 2020 la consommation d'énergie liée à l'éclairage public.

Source: *L'âge de Faire*, n°20, Février 2011, p.2

Energies renouvelables

La France tient la lanterne rouge des pays industrialisés qui ont le plus petit budget de recherche en énergie éolienne par rapport à son produit intérieur brut, d'après le magazine américain *Windpower monthly*, loin derrière la Corée, la Grèce, l'Italie ou l'Espagne.

Source: *La Maison écologique*, fév-mars 2011, n°81

A peine 13% de l'électricité consommée en France provient des énergies renouvelables... on est loin de l'objectif de 23% qui doit être atteint en 2020. Et ce ne sont pas les multiples revirements du gouvernement sur l'éolien et le photovoltaïque qui peuvent permettre d'y parvenir.

La France reste à la traîne face à l'Allemagne, avec 925 mégawatts de puissance photovoltaïque installée fin 2010, contre 16000 MW en Allemagne et 5 660 MW d'énergie éolienne contre... 27 214 MW Outre-Rhin...

Source: *Que Choisir*, n° 490, mars 2011, p.10

Le gang des grilles pains contre attaque !

C'est ainsi que le CLER (Comité de liaison énergie renouvelable) annonçait la nouvelle offensive d'EDF et consorts contre les normes de construction économes en énergie édictées par le Grenelle de l'environnement.

La RT (réglementation thermique) 2012 est dans leur collimateur : report de l'application, remise à plat du coefficient affecté à l'électricité lors du Grenelle.

A l'aide d'un cabinet de conseil en communication très offensif, leur plan d'action vise médias, politiques et experts pour qu'ils en viennent à défendre l'électricité comme mode de chauffage.

Très agressive, la campagne de lobbying entre dans sa phase dite « commando », donc dès qu'un média ou un politique défendra l'adaptation de la RT 2012 au nom de l'intérêt public, des consommateurs et du « mix énergétique optimal » dans l'esprit du Grenelle de l'environnement, ce sera presque à coup sûr un relais du lobby électrique.

Source et pour en savoir + : *Que Choisir* n°495, sept. 2011, p.54

Travailler autrement : transport par voilier

Une petite société qui exploite un marais salant face à l'île de Noirmoutier a fait le choix d'utiliser un bateau à voile pour convoyer le sel qu'elle transporte régulièrement jusqu'à Morlaix.

Pour en savoir + : http://www.tyanholen.com/index.php?option=com_content&view=article&id=50&Itemid=77

Source et pour en savoir + : *L'âge de Faire*, n°55, juillet-août 2011, p. 16

La maison biomimétique :

Championne incontestée de la clim'écologie: la termitière cathédrale, régulée en permanence avec précision même pour des journées caniculaires et de nuits très froides.

Son secret ? Une cheminée centrale surplombe le nid, et le jour, l'air chaud évacué naturellement par la cheminée entraîne un courant d'air dans les zones plus basses du nid, connectées à des petits trous situés tout autour de la termitière. De l'air circule donc sous terre où il est rafraîchi au contact de puits très profonds (de l'ordre de 15 m, parfois jusqu'à 70m), que des termites-foreurs creusent pour atteindre les nappes phréatiques. Cet air frais remonte jusqu'au centre de la termitière où il vient agréablement rafraîchir les termites au cours de la journée.

Et pour la nuit, qui peut être très froide, proche de 0°, les termites bouchent tout simplement les trous au sol afin d'emmagasiner et de garder la chaleur de la termitière. Le plus extraordinaire, c'est que ce dispositif maintient nuit et jour une température de 27°C au cœur de la termitière.

Bien loin d'être un simple copier/coller, le biomimétisme nous invite à porter un regard émerveillé sur les incroyables performances écologiques de la nature.

Source: *Thierry Salomon, Billet d'humeur, La Maison écologique*, n° 64, août-sept. 2011, p. 62

Environnement

Pesticides officiellement interdits, utilisés en toute légalité

Des pesticides officiellement interdits sont utilisés en toute légalité et la France est championne en la matière. Un article de la directive européenne sur les pesticides permet de rendre légales ces pratiques frauduleuses. Il autorise en effet le recours à un pesticide non homologué pendant 120 jours maximum en cas de « danger imprévisible qui ne peut être maîtrisé par d'autres moyens ». Une dérogation qui devrait rester exceptionnelle. Mais, en France, le monde agricole et agro-chimique s'est engouffré dans la brèche: 74 dérogations ont été obtenues en 2010. Des pesticides dangereux pour l'homme et l'environnement, et interdits à ce titre, ont fait leur retour en toute légalité au nom du « danger imprévisible » qui a bon dos. Dire que le Grenelle de l'environnement avait débouché sur le plan Ecophyto 2018, qui prévoit une réduction de 50% de l'usage des pesticides, et que les pouvoirs publics se vantent régulièrement d'interdire certains pesticides préoccupants...

Source: *Que Choisir*, n° 490, mars 2011, p. 7

« Maïs transgénique : La chrysomèle s'en bat les ailes. La solution de Monsanto n'est pas efficace »

La chrysomèle est un coléoptère qui s'attaque aux racines du maïs. Aux États-Unis beaucoup avaient cru trouver dans les OGM la solution miracle.

Raté ! Des chercheurs viennent de montrer que des résistances à la toxine Bt, produite par le maïs transgénique de Monsanto supposé insensible à la chrysomèle, se sont développées chez cette dernière. Il aura suffi de 7 ans à l'insecte pour s'adapter à la plante transgénique...

Source : *Que choisir* n°496, oct. 2011, p. 7

Quand Paris fait bzz...

La capitale compte aujourd'hui 200 à 300 ruchers... et les abeilles parisiennes se portent plutôt mieux en ville qu'à la campagne !

C'est un phénomène que l'on retrouve dans toutes les capitales et qui est expliqué par le fait qu'en ville il fait toujours 1°C ou 2°C de + (les abeilles ne sortent qu'à partir de 15°C), donc elles peuvent davantage sortir et produire. De plus, elles bénéficient d'une floraison continue de février à octobre, provenant de 15 à 20 fleurs différentes (contre 3 ou 4 dans certaines campagnes), certaines villes ont aussi banni les pesticides et elles n'ont pas de prédateurs comme les blaireaux ou sangliers.

Source et pour en savoir + : *L'âge de Faire*, n°55, juillet-août 2011, p. 6

OGM et herbicides: l'escalade américaine

Des travaux menés de 1996 à 2009 aux USA montrent que l'utilisation des plantes OGM tolérantes aux herbicides a provoqué une augmentation de l'utilisation d'herbicide de 173 500 tonnes...

Tony Roush, agriculteur de l'Indiana, vice-président de l'association nationale des cultivateurs de maïs, est venu expliquer comment l'apparition d'herbes résistantes au glyphosate (Round Up) en 2005 l'a amené à utiliser de + en + de RoundUp sur les conseils de Monsanto, puis à utiliser en 2007 un autre herbicide, pour finir en 2008 avec un

cocktail d'herbicides sans toutefois résoudre le problème. Selon lui, seul le retour au labourage des terres ou l'utilisation d'herbicides encore plus forts sont aujourd'hui possibles pour se débarrasser de ces herbes. Même Monsanto ne conteste plus ce constat. Au point que l'entreprise a mis en place, en octobre, une offre de rabais pour les agriculteurs qui multiplient les herbicides pour lutter contre les herbes résistantes au RoundUp. Quel aveu d'échec!... puisque Monsanto vantait les plantes OGM à la fois pour le non-labour qu'elles permettaient (réduisant ainsi, selon la multinationale, le réchauffement climatique) et pour la diminution des biocides utilisés.
Source: *L'âge de Faire*, n°20, Février 2011, p.10
Pour +d'info sur les OGM: <http://www.infogm.org/>

Santé/Alimentation

Tickets de caisse au bisphénol A

L'enseigne U supprime les tickets de caisse au bisphénol A, compte-tenu des incertitudes sanitaires autour de ce composant chimique. L'enseigne U (1400 magasins en France) vient donc d'annoncer sa décision de substituer à partir du 1er février 2011 les rouleaux de caisse thermique par "un type de support dépourvu de cette substance potentiellement nocive". Une action préventive, à destination des hôtes de caisse, saluée par le [Réseau Environnement Santé \(RES\)](#) qui mène campagne sur le sujet.

Source: http://www.mescoursespouirlaplanete.com/Actualites/U_supprime_les_tickets_de_caisse_au_bisphaenol_A_1038.html

Médicaments

Les médicaments avec lesquels nous nous soignons rendent la planète malade... et risquent de nous rendre malades à notre tour. L'impact de ceux-ci sur l'environnement est de mieux en mieux connu. C'est un des paradoxes du monde moderne : les médicaments que nous consommons pour nous soigner ont l'effet inverse sur la planète. Ils la rendent malade et ils risquent de nous rendre malades à notre tour. Des résidus de certaines de produits pharmaceutiques - l'œstrogène, en particulier, mais aussi les anticancéreux, les antibiotiques et même l'aspirine - se retrouvent en abondance dans l'eau des rivières et dans les sols. L'eau potable que nous utilisons pour préparer les repas ou faire le café du petit déjeuner contient elle-même d'importants résidus médicamenteux. Les stations d'épuration n'arrivent pas à détruire toutes les molécules. Leurs boues se retrouvent également dans les champs où elles sont épandues et utilisées comme engrais, sans que l'on connaisse leur effet à long terme sur l'écologie. Jusqu'à récemment, rares étaient ceux qui se souciaient de l'impact des médicaments et de leurs résidus que nous rejetons dans la nature. Depuis peu, une prise de conscience commence à émerger, notamment, grâce à l'énorme étude de l'Académie de pharmacie, publiée en septembre 2008, intitulée « Médicaments et Environnement ». Si nous ne faisons rien, la pollution de notre environnement par les produits pharmaceutiques pourrait bien devenir la prochaine crise écologique menaçant directement notre santé.

Source: http://www.mescoursespouirlaplanete.com/Produits/Maedicaments_98.html

Le lien entre biodiversité et santé démontré

Des chercheurs de la société zoologique de Londres, associés à plusieurs équipes d'universités et d'institutions américaines (dont la Harvard Medical School) ont montré que la perte de biodiversité a des conséquences sur la santé humaine et animale. Publiée dans le volume 468 du 1er décembre de la revue *Nature*, cette étude établit par modélisation que la perte d'espèces dans les écosystèmes déclenche une augmentation de pathogènes (virus, bactéries, champignons) ou de leurs vecteurs, car la flore, la faune et les microbes qui disparaissent en premier sont souvent ceux qui servent de tampons pour la transmission de maladies infectieuses. À l'inverse, les régions de forte biodiversité peuvent servir de réservoirs pour de nouveaux agents pathogènes. Toutefois, la présence d'espèces tampons plus nombreuses permet de limiter les risques de transmission. Richard Ostfeld, du Cary Institute of Ecosystem Studies, illustre cette démonstration en expliquant que « les espèces-tampons de la maladie de Lyme telles que l'opossum sont menacées lors de la fragmentation des forêts, tandis que la souris à pattes blanches, souvent porteuse de tique à pattes noires, vecteur et pathogène de la maladie, prospère. » Andrew Dobson de l'université de Princeton conclut donc : « lorsque la diversité biologique est en déclin et que les contacts entre les hommes augmentent, vous obtenez la recette magique pour l'apparition de maladies infectieuses ».

Source: http://www.fne.asso.fr/documents/actu-nature/actu_biodiversite_94.pdf p.9

Maquillage pour enfants

Une analyse de la Fédération romande des consommateurs montre que certains cosmétiques colorés sont loin d'être totalement inoffensifs.

Sur 10 produits testés, 2 sont même hors la loi. Ainsi, le « maquillage Théâtre rouge » de la marque Jofrika comporte 8 allergènes alors que son étiquetage n'en mentionne aucun ! La « palette Halloween » (Jofrika) bat les records avec 12 allergènes. Même si 11 d'entre eux sont déclarés et si les teneurs sont très faibles, cela reste bien trop. D'autant que des métaux lourds ont aussi été retrouvés dans cette palette, à des taux largement au-dessus des normes admises. Du plomb, interdit dans les cosmétiques (et dans les jouets) en raison de sa toxicité sur le système nerveux, a été décelé à l'état de traces dans le kit de maquillage Snazaroo (dont l'emballage précise que les ingrédients sont non toxiques...) et

dans 2 produits de la marque Fantasy (Aqua Make-up Fard à l'eau et Aqua Make-up glitter). La moitié des maquillages examinés ont recours à des conservateurs de la famille des parabens, suspectés d'avoir des effets reprotoxiques. Les produits destinés aux enfants devraient pourtant être irréprochables !

Source: *Que Choisir*, n°489, février 2010, p.4.

Biodiversité et médicaments

70% de nos anti-cancéreux sont issus de végétaux.

Source: *Papillons et Jardin / Lettre d'info n° 55 (Juillet 2011)*

<http://ems6.net/a/?F=2kl5p358zkm3z5z52698kl5wqsm48p6nxqb2ynak2mvkyjy6745kkz-2349836>

Consommation

Habillement: le marché de la mode aussi évolue!

La mode est le secteur symbolique de l'hyper-consommation au rythme des saisons (printemps/été, automne/hiver) et des réductions (les soldes, les promotions, les liquidations...). Le marché pousse à acheter toujours plus, alors que les garde-robes débordent et que, selon les études, 20% des vêtements produits dans le monde ne sont jamais vendus, la moitié de ceux qui sont vendus dorment ensuite dans nos placards, et 500 000 tonnes sont jetées chaque année. C'est pour aller à contre-courant de cette démarche que la marque pionnière de la [mode éthique Ideo](#) a choisi de repenser l'ensemble de son fonctionnement - depuis la conception jusqu'à la fin de vie des vêtements, en passant bien sûr par la vente. Finis les magasins classiques : place désormais à la "Boutique transparente" qui accueille les client/es dans le 11^e arrondissement de Paris... directement dans les bureaux d'Ideo. Les vendeuses sont donc, à tour de rôle, la comptable, la responsable communication, un designer... de la marque dont les bureaux ne sont séparés de l'espace de vente que par un mur vitré. Et pour celles qui seraient à la recherche de pulls en laine, que ne produit pas Ideo, la marque a prévu un corner pour les vêtements d'occasion ! Pour que la révolution soit complète, la marque revendique également une "low impact attitude". En plus d'un choix de labels responsables, Ideo choisit la simplicité avec des coupes et des couleurs systématiquement coordonnables entre elles, customisables, réversibles et souvent transformables... pour avoir plusieurs silhouettes avec un seul et même vêtement. Et pour en finir avec la saisonnalité du marché de la mode, la marque a annoncé qu'elle ne ferait plus ni solde ni promotion, les vêtements étant désormais vendus jusqu'à épuisement des stocks. A la place, Ideo organise des soirées pour échanger ses vêtements dans la lignée des [swishing parties britanniques](#). La première vague de vêtements issus de la nouvelle démarche devrait arriver dans les rayons des boutiques françaises en février prochain.

Source: http://www.mescoursespourlaplanete.com/Actualites/Ideo_lance_le_shopping_en_toute_transparence_1031.html

La marque Alter Eco lance sa 1^{ère} marque de produits bio et équitables « nord-nord »

Alter Eco s'implique aujourd'hui dans la préservation d'une agriculture biologique française en transposant dans l'hexagone les mécanismes et valeurs du commerce équitable qui ont fait sa réputation. Faisant le parallèle entre la situation des agriculteurs du Sud et des paysans français, Alter Eco estime que "dans les deux cas, un modèle sur des surfaces à taille raisonnable, en polyculture, respectueux de l'équilibre environnemental, est trop souvent remis en cause par un modèle dominant en monoculture intensive". Et la dynamique marque créée par Tristan Lecomte entend bien promouvoir une vision alternative de l'agriculture française, respectueuse de la dignité humaine et de l'environnement : pour cela, convaincue de la nécessité de soutenir l'agriculture biologique et équitable tant au Sud que dans les pays du Nord, Alter Eco a donc mobilisé son expertise dans la construction de filières, la commercialisation des produits mais également dans le marketing de ces projets vis-à-vis du grand public, pour concevoir avec la Corab, Coopérative Régionale d'Agriculture Biologique située en Charente Maritime, une gamme de 5 produits français (pour lesquels l'écart entre le prix payé aux producteurs par Alter Eco et le prix conventionnel varie de + 30% à + 283%) : 3 légumineuses - pois cassés, lentilles et haricots blancs, et 2 mueslis.

Source: http://www.mescoursespourlaplanete.com/Actualites/Alter_Eco_lance_la_premiere_gamme_de_produits_biologiques_et_eequitables_Nord_Nord_1063.html

Conso locale, surplus du jardin

Des récoltes abondantes qui dépassent vos propres besoins ? Pensez à la vente en ligne ! En France, si votre jardin n'excède pas 500 m², vous avez en effet la possibilité de vendre votre surplus de production à d'autres particuliers. Grâce au site Internet « **Ça vient du jardin** » <http://www.cavientdujardin.com/index.asp>, les jardiniers et les amateurs de fruits et légumes du jardin disposent désormais d'une **plateforme dédiée à l'échange de ces produits**.

Une façon astucieuse de limiter les gâchis alimentaires et de faire des heureux ! Échanger, offrir, vendre, acheter ; pour déguster des cerises tout juste cueillies de l'arbre, ou faire profiter de votre dernière recette de confiture, il vous suffit simplement de vous inscrire sur le site « Ça vient du jardin ». Vous pourrez ensuite y **diffuser gratuitement vos annonces et y effectuer des recherches, soit par région, soit par denrée**.

Source : *Lettre d'infos n°26, jardin de Noé, août 2011* disponible sur internet à l'adresse suivante:

<http://ems6.net/a/?F=4y6znx4cax72hshw76bzhwz7vsex54swfrfw7g8pnlq6tt7rmascfyz-2434778>

Le gobelet consigné vraiment écolo ?

D'une bonne idée de départ, le gobelet est devenu un outil marketing pour les festivals et un support publicitaire pour le sponsor. Dans cette façon de faire, il n'y a plus de sens, ni d'intérêt écologique. L'organisateur a tout intérêt à garder la consigne et à inciter le buveur à collectionner les gobelets ! Pourtant, s'il est utilisé moins de 7x, il est plus polluant que le jetable.

Les solutions : opter pour le prêt (http://www.elemen-terre.org/index.php?option=com_content&task=view&id=3&Itemid=4) , sensibiliser les organisateurs, éviter la pub et les gobelets

customisés pour un événement...

Source et pour en savoir + : *L'âge de Faire*, n°55, juillet-août 2011, p. 13

Pour en savoir + sur les festivals eco-responsables de Bretagne, l'autodiagnostic environnemental, la mise en place d'une charte :

<http://www.lecollectifdesfestivals.org/site/>

Jardin

La mise sur le marché du purin d'ortie est autorisée

Les préparations dites purins d'orties, obtenues à partir de feuilles fraîches ou séchées d'ortie, en suivant une recette particulière précisée en annexe de l'arrêté du 18 avril 2011 (JO du 28 avril 2011, p. 7431, texte n° 32), sont désormais autorisées à être mises sur le marché en tant que substance de base à usage phytopharmaceutique. La mention « emploi autorisé dans les jardins » est accordée. Mais déjà des voix se font entendre et crient à l'intox. La recette annexée à l'arrêté prévoit une période de macération des feuilles d'orties dans de l'eau de pluie de trois à quatre jours à une température de 18°C. Or, selon l'Association pour la Promotion des Produits Naturels peu Préoccupants (ASPRO-PNPP), il est impossible dans de telles conditions d'obtenir un purin assez concentré pour être efficace. Pour rappel, la commercialisation de ces purins était interdite au motif qu'ils n'avaient pas subi le processus d'évaluation prévu au niveau européen.

FNE, *Actu Biodiversité* - N° 98/99, avril-mai 2011, p. 9

http://www.fne.asso.fr/documents/actu-nature/actu_biodiversite_9899.pdf

Là où le bas blesse, c'est que cette recette contestée rend, de fait, illégale la commercialisation d'autres recettes de purin d'ortie qui ont pourtant fait leurs preuves.

Source: *L'âge de faire* n° 54, juin 2011, p. 3

Divers

Eco-guide des stations de montagne

Présenter un état des lieux des bonnes pratiques pour le « développement durable » en territoire de montagne, permettre aux stations d'évaluer ce qu'elles font et où elles en sont, permet à chacun de faire des choix informés, en citoyen responsable.

Retrouvez toutes les infos sur: http://www.mountain-riders.org/_EcoGuideStations/

Ecran de pub espion dans le métro parisien

Ecrans LCD haute définition, ordinateurs intégrés, liaisons à haut débit... débauche énergétique et environnementale: 7000kWh /an chacun, autant que la consommation énergétique domestique d'électricité de 6 personnes ! Personne ne songe à réduire ces consommations, même aux heures de pointe du réseau électrique. Aujourd'hui, 1 million de « faces publicitaires », et demain certains rêvent de toutes les transformer en écrans vidéos.

De plus, des caméras installées dans les écrans permettent de mesurer le nombre de personnes qui passent et le temps durant lequel la publicité a retenu leur attention. Ces « capteurs de visage » peuvent aussi donner, entre autres, des informations sur l'âge et le sexe des passants réceptifs à chaque campagne. Par ailleurs, les voyageurs seront probablement, à terme, amenés à recevoir des messages sur leur téléphone mobile via le Bluetooth...

Source: *La Maison écologique* n°61, fév-mars 2011, p.62 ou sur Twitter « Tweets d'humeur » sur @ThierrySalomon -

Pour en savoir +: <http://antipub.org/spip.php?article48>

Déchets: L'obsolescence programmée

L'obsolescence programmée remet en cause les politiques de prévention des déchets.

L'obsolescence est le processus par lequel un bien devient obsolète pour un utilisateur donné, parce que l'objet en question n'est plus « à la mode » ou qu'il n'est plus utilisable. Cette stratégie est planifiée ou programmée par les entreprises, et le raccourcissement de la durée de vie est pensé dès la conception du produit. Cela crée en permanence chez le consommateur un besoin concret (l'appareil ne fonctionne plus) ou le sentiment du besoin (l'appareil ne lui plaît plus) de racheter de nouveaux biens. Il existe une multitude de techniques pour raccourcir la durée de vie des produits. Elles peuvent être d'ordre technique ou technologique, ou d'ordre psychologique (l'obsolescence esthétique ou psychologique).

L'obsolescence technologique ou technique:

- Des pièces détachées de moins en moins disponibles
- Des produits indémontables
- Une sophistication croissante des appareils
- L'incompatibilité
- Des appareils moins robustes
- L'argument écologique : une nouvelle forme d'obsolescence programmée ?

L'obsolescence psychologique (ou esthétique)

- L'effet de mode : des produits porteurs d'image
- L'attrait pour le nouveau

Que faire?

Pour le citoyen, consommer autrement c'est:

- Adopter un mode de vie plus sobre. Le lien entre accumulation des richesses matérielles et bien-être n'est pas évident. Selon Jean Gadrey et Patrick Viveret, respectivement économiste et philosophe, pour atteindre un certain bien-être, un minimum de confort matériel et de richesse est requis. La quête d'une croissance exponentielle et de toujours plus de richesse ne conduit pas à l'épanouissement personnel.
- Miser sur la qualité plutôt que sur la quantité
- Adopter un mode de consommation plus responsable peut commencer par le réemploi: Donner une deuxième vie à un bien évite la fabrication de son équivalent neuf et la création d'un nouveau déchet « inutile ». Ainsi acheter d'occasion, louer, échanger, donner, entretenir ses appareils permet d'allonger la durée de vie des produits. En dernier recours, il est possible de faire réparer les appareils en panne sous garantie et hors garantie chez les artisans réparateurs les plus proches.
- Mutualiser les biens

Sources et pour en savoir +, le rapport complet de la CNIID et des Amis de la Terre:

http://www.cniid.org/index.php?option=com_content&view=article&id=210:qpret-a-jeterq-un-docu-sur-l'obsolescence-programmee-a-ne-pas-manquer-&catid=5:dernieres-nouvelles-cat&Itemid=19

Logiciel libre et gratuit, destiné au calcul des masques de terrain et de leur influence sur les conditions d'éclairage et d'ensoleillement

Ces paramètres sont primordiaux dans de nombreux domaines et en particulier pour les études d'implantation de bâtiments ou de panneaux solaires.

Mis en ligne par le bureau Incub', bureau de conseil coopératif rhone-Alpin spécialisé dans l'accompagnement des démarches liées à la sobriété énergétique.

<http://www.incub.net/spip.php?article18>

Source: *La Maison écologique*, n° 63, juin-juillet 2011, p. 8

Agriculteurs victimes des pesticides

Après de longues et difficiles procédures, des agriculteurs ont réussi à faire reconnaître leur cancer comme maladie professionnelle.

Pour en savoir +: www.victimes-pesticides.fr

Source: *Les 4 saisons du jardin bio*, juillet-août 2011, n° 189, p. 59